

Contenus du domaine 2: Enseigner et apprendre

2.1 Orientation vers les résultats et les standards

- 2.1.3.1 Les curricula des matières de l'école mettent en application de manière efficace les obligations du référentiel de compétences/des objectifs de développement par rapport à la situation spécifique de l'école.
- 2.1.3.2 L'école assure l'application des curricula internes disponibles.
- 2.1.4.1 L'école a fixé dans son projet scolaire des objectifs, des priorités et des formes d'organisation pour son travail pédagogique.
- 2.1.4.2 L'école applique les objectifs, priorités et formes d'organisation du travail pédagogique inscrit dans son projet scolaire.

2.2 Orientation vers les compétences

- 2.2.1.1 L'école encourage et promeut les compétences personnelles et sociales.
- 2.2.1.2 L'école encourage et promeut les compétences en matières d'apprentissage, de méthodes et de médias.
- 2.2.2.1 *Les processus d'apprentissage sont conçus de façon à stimuler et activer le processus cognitif.**
- 2.2.3.1 *L'emploi de médias est adéquat pour soutenir l'acquisition de compétences chez les élèves.*
- 2.2.3.2 *L'aménagement de l'environnement d'apprentissage est approprié pour soutenir l'acquisition de compétences chez les élèves.*
- 2.2.4.1 *L'aménagement des arrangements d'apprentissage est orienté vers l'apprentissage autonome.*

2.3 Offre d'apprentissage et éducatif

- 2.3.1.1 L'école offre un choix différencié de cours.

2.4 Vérification du succès d'apprentissage évaluation des performances

- 2.4.1.1 Les principes de vérification du succès d'apprentissage et de l'évaluation des performances correspondent aux directives quant aux contenus et à la forme.
- 2.4.1.2 L'école rend transparents pour tous les acteurs les procédés et critères fixés pour la vérification du succès d'apprentissage et l'évaluation des performances.
- 2.4.1.3 L'école assure que les procédés et critères utilisés pour la vérification du succès d'apprentissage et l'évaluation des performances soient respectés.
- 2.4.2.1 Les enseignants (**) saisissent systématiquement le niveau et le développement d'apprentissage des élèves.
- 2.4.2.2 Les enseignants utilisent les résultats des vérifications du succès d'apprentissage pour développer leurs cours.

2.5 Retour et conseil

- 2.5.1.1 Les commentaires par rapport au développement d'apprentissage et des performances sont systématiquement intégrés dans des processus de retour.
- 2.5.2.1 L'école utilise le retour d'élèves pour améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage.
- 2.5.3.1 Si nécessaire, les élèves ainsi que les tuteurs légaux seront conseillés systématiquement en matière d'apprentissage.
- 2.5.3.2 Les tuteurs légaux sont conseillés systématiquement en matière d'éducation.
- 2.5.5.1 L'école dispose d'un management de transition pour les élèves.

2.6 Orientation vers l'élève et gestion de l'hétérogénéité

- 2.6.1.1 *La planification des cours et la façon d'enseigner sont basées sur les prérequis des élèves.*

2.7 Langue d'enseignement et enseignement des matières sensible à la langue

- 2.7.1.1 L'école promeut systématiquement et de façon coordonnée l'acquisition de la langue d'enseignement.
- 2.7.2.1 Les compétences linguistiques des élèves avec d'autres langues d'origine sont reprises et prises en compte.

2.8 Transparence, clarté et structure

- 2.8.1.1 *Les processus et contenus de cours sont transparents et clairement structurés pour les élèves.*

2.9 Gestion de classe et arrangement des cours

- 2.9.1.1 *L'école assure un emploi efficient des heures de cours.*

2.10 Climat d'apprentissage et motivation

- 2.10.1.1 *L'enseignement et l'apprentissage ont lieu dans une atmosphère positive.*
- 2.10.2.1 Les offres d'apprentissage sont présentées de façon à motiver les élèves.

E Enseignement

- E1 Transparence et clarté
- E2 Orientation vers l'élève
- E3 Orientation vers un problème
- E4 Manipulation de la langue
- E5 Temps d'enseignement et d'apprentissage
- E6 Environnement d'apprentissage
- E7 Atmosphère d'apprentissage
- E8 Apprentissage autonome
- E9 Pistes d'apprentissage individuel
- E10 Travail en partenariat ou en groupe
- E 11 Enseignement plénière
- E 12 Médias resp. instruments de travail

Contenus du domaine 3: Culture scolaire

3.1 Conception démocratique

- 3.1.1.1 L'école a fixé avec tous les acteurs des règles de comportement et des procédures contraignantes concernant l'attitude vis-à-vis d'autrui et du bien matériel.
- 3.1.1.2 L'école applique de façon conséquente les mesures dont il a été convenu en cas d'infraction de règles.
- 3.1.2.1 *Le comportement vis-à-vis d'autrui est empreint de respect et d'un soutien mutuel.*
- 3.1.3.1 L'école fait participer les élèves aux processus de développement et de décisions.
- 3.1.4.1 L'école fait participer les tuteurs légaux aux processus de développement et de décisions.
- 3.1.4.2 L'école implique les tuteurs légaux de façon active dans la conception de la vie scolaire.

3.2 Gestion de la diversité et des différences

- 3.2.1.1 L'école profite de la diversité au sein de son établissement pour concevoir la vie scolaire.
- 3.2.1.2 *L'école promeut l'acceptation de la diversité et de la différence.*
- 3.2.2.1 Un débat sur les valeurs et les normes a lieu dans l'école.

3.3 Coopération et communication au sein de l'école

- 3.3.1.1 L'école assure le flux d'information entre tous les acteurs
- 3.3.2.1 Une coopération interprofessionnelle a systématiquement lieu dans l'école.
- 3.3.2.2 *Les enseignants coopèrent systématiquement dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation.*
- 3.3.2.3 Les enseignants profitent d'offres systématique pour visiter les cours des collègues et se conseiller mutuellement.

3.4 Conception de la vie scolaire

- 3.4.1.1 L'école conçoit/propose une vie scolaire diversifiée.

3.5 Santé et exercice physique

- 3.5.1.1 Lors de la planification et conception de son offre éducative l'école prend soin d'un rythme raisonné.
- 3.5.1.2 L'école propose aux élèves des offres relatives à l'éducation à la santé.
- 3.5.1.3 L'école propose aux enseignants ainsi qu'à tous les membres du personnel des offres relatives à la promotion de la santé et à la sécurité au travail.
- 3.5.2.1 L'école veille à proposer des activités physiques et sportives fiables au-delà du cours d'éducation physique.

3.6 Réseau et coopération avec l'extérieur

- 3.6.1.1 L'école coopère avec d'autres écoles dans son entourage.
- 3.6.1.2 L'école s'intègre dans son environnement avec son travail.
- 3.6.1.3 L'école coopère avec des institutions pédagogiques, culturelles et sociales ainsi qu'avec – le cas échéant – des institutions thérapeutiques et des entreprises.
- 3.6.2.1 L'école entretient des contacts extrarégionaux et des coopérations.

3.7 Equipement et aménagement de l'établissement et du terrain scolaire.

- 3.7.1.1 L'école contribue à la propreté et au soin de l'établissement et du terrain.
- 3.7.1.2 L'école utilise à bon escient les possibilités d'aménagement de l'établissement et du terrain.



Présentation de tous critères de qualité du cadre d'orientation pour la qualité scolaire (critères obligatoires = en jaune, * critères en cursif = font partie de l'aspect concerné au point de vue du contenu, mais sont évalués pendant les observations de cours du fait qu'ils concernent essentiellement la pratique de l'enseignement.) **Remarque : Le terme « enseignant » comprend également les enseignants en maternelle.

Domaine 4: Direction et gestion

4.1 Direction pédagogique

- 4.1.1.1 Le chef d'établissement a des objectifs clairs concernant le développement de l'école et particulièrement les cours.
- 4.1.1.2 Le chef d'établissement veille à ce que les objectifs de l'école soient développés de façon participative.
- 4.1.1.3 Le chef d'établissement veille à la clarté et l'univocité des objectifs de l'école.
- 4.1.1.4 Le chef d'établissement dispose de stratégies pour la mise en application durable des objectifs de développement de l'école.
- 4.1.2.1 Le chef d'établissement veille à ce que les conditions générales pour assurer la coopération des différents acteurs soient données.
- 4.1.2.2 *Le chef d'établissement entretient la communication avec le personnel de l'école.*
- 4.1.2.3 Le chef d'établissement veille à la résolution de conflits au moyen de procédures dont il a été convenu.

4.2 Organisation et gestion

- 4.2.1.1 Les dispositions et directives légales sont interprétées par l'école de façon adaptée à chaque situation et appliquées de façon juridiquement correcte.
- 4.2.2.1 Un travail planifié et ciblé de la part du personnel est soutenu par une délégation claire des tâches.
- 4.2.2.2 La répartition des tâches et les responsabilités au sein de l'école sont connues par tous les acteurs.

4.3 Gestion des ressources et emploi du personnel

- 4.3.1.1 L'utilisation des ressources est planifiée de manière participative et appliquée de façon transparente.
- 4.3.1.2 Les ressources sont utilisées correctement.
- 4.3.2.1 *L'emploi du personnel est organisé de sorte à éviter des annulations de cours.*
- 4.3.2.2 Les cours de remplacement sont organisés de façon à garantir la continuité des contenus.

4.4 Développement du personnel

- 4.4.1.1 Le développement du personnel est basé sur des objectifs de développement scolaire et individuel.

4.5 Formation continuée et planification de la formation continuée

- 4.5.1.1 *La planification des formations continuées tient compte des objectifs, des tâches et des besoins en matières personnelles de l'école.*
- 4.5.1.2 *La planification des formations continuées tient compte des qualifications et de besoins de développement du personnel.*
- 4.5.1.3 Les compétences acquises par formation continuée sont utilisées systématiquement pour le développement de la qualité scolaire.

4.6 Stratégies pour le développement de la qualité

- 4.6.1.1 L'école dispose d'un procédé structuré pour guider les processus de développement de la qualité scolaire.
- 4.6.1.2 L'école utilise le projet scolaire comme principal instrument de pilotage dans le cadre du développement de la qualité.
- 4.6.1.3 Le projet scolaire décrit de manière cohérente le niveau de développement actuel ainsi que les projets de développement.
- 4.6.2.1 L'école rassemble les informations et données importantes pour le développement de la qualité.
- 4.6.3.1 Les informations et données dont de l'école dispose sont utilisées pour garantir et développer de la qualité scolaire.